

Documents nécessaires à la demande d'inscription

Pour la demande d'inscription de votre enfant, vous devez fournir:

- La fiche d'inscription si vous souhaitez la remplir avant le rendez-vous : [fiche inscription](#) ;
- Le contrat d'adhésion aux projets et règlements de l'école ;
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport de l'enfant ;
- Une copie de la carte SIS de l'enfant s'il en possède une ;
- Une vignette mutuelle au nom de l'enfant s'il en possède une ;
- Une copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport des parents ou du responsable légal de l'enfant ;
- Une composition de ménage délivrée par votre administration communale ;
- Une photocopie du dernier bulletin pour les élèves de la section primaire afin de déterminer l'année de scolarité ;
- La copie du jugement attribuant la garde pour les enfants SI les parents sont séparés ou divorcés ;
- Un document indiquant la date d'entrée sur le territoire belge SI l'enfant est de nationalité étrangère ET né à l'étranger ;
- Un document d'autorisation de changement d'école à demander à l'école de départ (s'il s'agit d'un changement d'école en cours d'année scolaire ou au milieu d'un cycle).

C'est lorsque tous ces documents sont en notre possession que nous finalisons l'inscription de votre enfant, pour autant qu'il reste des places disponibles dans l'année correspondant aux besoins de votre enfant.

Afin d'organiser au mieux l'encadrement des enfants et la répartition des classes, à la réception du dossier, nous vous demanderons de signer un document d'inscription unique dans notre établissement.

Prenez donc le temps de réfléchir avant de signer .